

La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Bulletin mensuel d'information sur les activités de la CADE - avril 1997 - n° 10

La CADE, un an après...

Nos deux dernières rencontres-débats sur Les paysans africains à la découverte du marché et sur L'Afrique des femmes sont fort révélatrices et nous confortent dans notre démarche initiale : des Africains et des Africaines sont engagés dans le combat pour le développement et leur témoignage mérite d'être davantage entendu par les décideurs politiques, économiques ainsi que le public européen.

En effet, une nouvelle génération d'hommes et de femmes parfaitement au fait des techniques modernes de gestion, des exigences des marchés et des contraintes avec lesquelles ils doivent composer a pris des responsabilités dans les domaines de l'économie et du social. Cette génération d'entrepreneurs est consciente des limites de l'aide extérieure technique ou financière.

Qu'attendent ces nouveaux acteurs africains de leurs partenaires du Nord ? Que ceux-ci soient attentifs à ce qu'ils font et à l'écoute de leurs demandes. Et, de plus en plus, celles-ci sont des demandes de formation, d'information et de contacts. L'écho que notre initiative a eu sur les PME-PMI (voir La Lettre de la CADE n° 8) en Afrique confirme ce besoin de dialogue, cette quête de l'instauration d'un nouveau type de partenariat basé sur le respect mutuel. Les responsables d'entreprises qui en ont pris connaissance apprécient l'effort que le réseau a fait pour tenter de les connaître, de les faire connaître en tant que moteur de la croissance économique.

C'est bien là l'un des principaux objectifs de la CADE qui n'est pas une institution financière.

D'ici au mois de juillet, nous aurons évoqué L'Afrique de la recherche, Le Nigéria et La presse en Afrique. Il nous faudra alors faire un bilan et réfléchir à l'avenir du réseau. Quelles nouvelles initiatives prendre ? Sur quels concours humains et financiers peut-on compter ? Autant de questions auxquelles il nous faudra apporter une réponse dans les meilleurs délais. Nous devrions tous y réfléchir dès maintenant afin de pouvoir ouvrir de nouveaux chantiers dès la rentrée.

Le comité de pilotage

La CADE est un réseau d'hommes et de femmes qui veulent porter un autre regard sur l'Afrique.

Comité de pilotage :

- Claude BAEHREL, secrétaire général du CCFD
- Sophie BESSIS, historienne et journaliste
- Claire BRISSET, directrice de l'Information du Comité français UNICEF
- Sylvie BRUNEL, directeur scientifique à l'AICF
- Jacques CHAUMONT, sénateur de la Sarthe
- Jean CLAUZEL, préfet honoraire
- Georges COURADE, directeur de recherche à l'ORSTOM
- Mamadou DEMBELE, associé-gérant à SOFIDIS
- Eric DEROO, réalisateur de télévision
- Patrice DUFOUR, responsable des relations extérieures à la Banque mondiale
- Xavier de FRANSSU, membre de EGE et Eau Vive
- François GAULME, ancien rédacteur en chef de Marchés Tropicaux
- Gilbert Lam KABORE, journaliste à ENDA Tiers Monde
- Michel LEVALLOIS, préfet honoraire, délégué d'ENDA Tiers Monde
- Madeleine MUKAMABANO, journaliste à RFI
- Gérard WINTER, ancien directeur général de l'ORSTOM.

L'un des principaux objectifs de la CADE, un réseau ouvert à toute initiative novatrice, est d'alerter les médias, les décideurs et l'opinion publique sur la diversité de l'Afrique, un continent où l'effervescente vitalité des populations est souvent masquée par les idées reçues.

Secrétariat :

tous les après-midi de 14 h à 18 h
5, rue des Immeubles-Industriels
75011 Paris
Tél. : 01 44 93 87 46
Fax : 01 44 93 87 50

Depuis plusieurs années maintenant, la journée du 8 mars est consacrée aux femmes du monde entier. Chaque pays célèbre l'événement à sa manière : conférences, animations publiques, concerts, etc. Le 8 mars dernier, en Europe, plusieurs pays ont pu faire ce constat : à l'exception de certains pays d'Europe du Nord, les femmes sont faiblement représentées dans les instances nationales telles les assemblées d'élus. En France, le constat a viré à la polémique : faut-il oui ou non instaurer un quota pour assurer une « représentation équitable » des femmes à l'Assemblée ?

A Paris, la CADE a pris l'initiative de consacrer sa rencontre du 25 mars à L'Afrique des femmes vue par des femmes du continent et d'Europe.

Un débat animé par Catherine Coquery-Vidrovitch, historienne et enseignante à Paris 7, Sophie Bessis, journaliste, Boli Kadidia, responsable d'un programme de crédit rural au Burkina, Chantal Vlei-Yoroba, auteur d'une thèse sur le travail salarié féminin à Abidjan en Côte d'Ivoire, Ami Kanté, responsable d'une ONG de santé et développement en Guinée et Soline Nyaraabimana, responsable d'une association de défense des droits de la femme et de l'enfant au Rwanda.

Gilbert Lam Kaboré

Catherine Coquery-Vidrovitch : « Luites d'hier et d'aujourd'hui »

« Un regard sur le passé s'impose si l'on veut comprendre la place et le rôle que les femmes africaines tiennent aujourd'hui », dit l'auteur de L'Histoire des femmes d'Afrique noire du XIX^e au XX^e siècle*.

Dans ses travaux, l'historienne Catherine Coquery-Vidrovitch dit avoir privilégié l'évolution de la condition des femmes africaines

depuis deux siècles ou, tout au moins, depuis la période coloniale. Selon elle, la question classique qui consiste à savoir si, avec la colonisation, le sort des femmes africaines s'est amélioré ou détérioré permet certes d'aborder un aspect de l'enjeu mais non pas de répondre de façon exhaustive aux questions suscitées par la lutte des femmes.

Il est vrai, dit-elle en substance, que, par le passé, les femmes africaines étaient surtout caractérisées par leur appartenance à une famille d'origine (la matrilinearité) ou à la famille de l'époux. On appelait rarement une femme par son nom ou son prénom, elle était tout simplement « la mère de... », on l'identifiait ainsi par le nom de l'un de ses enfants. En revanche, pour évoquer un enfant mâle, on disait « le fils de... ». Ces expressions traduisent une certaine conception que l'on se faisait de la place et du rôle de la femme. Et plus

Enda Tiers Monde

Activités inter-programme : la dimension féminine*

Synergie Femmes-Développement, SYNFEV. Amorcée depuis près d'une décennie au sein de l'organisation, et mise en place en 1987, la structure SYNFEV vise à être un lieu de dynamisation de la composante « femme » au sein des activités de Enda et d'associations ou groupes partenaires. C'est une structure légère qui ne vise pas à doubler des actions entreprises ailleurs ou à s'y substituer mais à œuvrer en coopération avec ces actions, notamment sous la forme d'un réseau souple.

D'une part, se trouvent interconnectées les différentes équipes et antennes d'Enda à vocation thématique et/ou régionale et comportant toutes une ou plusieurs activités impliquant plus directement les femmes dans les domaines de la consommation, de la technologie, de la pêche, de l'agriculture écologique, de l'artisanat (...), de l'environnement rural et urbain, de l'aménagement des terroirs, de l'habitat, de la santé (...), de l'information, de la prospective (...)

D'autre part, le réseau recherche et rediffuse l'information utile aux femmes du tiers monde, en particulier aux femmes d'Afrique : alimentation d'un fonds de documentation Femmes et Développement au Centre de documentation d'Enda, publications et édition (...)

Enfin, le réseau mène des actions spécifiques visant à combler certaines lacunes identifiées comme des handicaps pour les femmes dans l'amélioration de leurs conditions de vie (...)

* Extrait de *Enda, une étape plus loin... - approche pour les années 1992-1995*. (Marie-Hélène Mottin-Sylla, Enda SYNFEV-B.P.3370 Dakar, Sénégal - Tél. : 221 21 60 27 - Fax : 22 26 95 - E-mail : mhms@enda.sn- <http://www.enda.sn>).

un homme avait un nombre élevé d'épouses, plus il était puissant.

Pourtant, il ne faut perdre de vue, prévient l'historienne, que dans la majorité des sociétés africaines, les femmes travaillaient plus que les hommes.

D'ailleurs, aujourd'hui encore (d'après les statistiques), dans certaines régions, 80 % environ des tâches agricoles et domestiques sont assurées par les femmes.

Ces chiffres masquent mal la tendance que l'on observe aujourd'hui : les femmes migrent de plus en plus vers les centres urbains. Ce mouvement était d'ailleurs déjà perceptible pendant la période coloniale, même si, à l'époque, des emplois tels la dactylographie, le ménage ou d'autres tâches ouvrières étaient essentiellement réservés aux hommes.

Si l'on en croit Catherine Coquery-Vidrovitch, des archives révèlent que, dans les années 1900, et surtout au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, de jeunes femmes migraient vers les centres urbains où elles trouvaient un emploi. Ne jouaient-elles pas le second rôle dans leur vie familiale tout en jouant un rôle de premier plan dans les travaux agricoles et la satisfaction des besoins du foyer en général ?

Munies de ce savoir-faire, elles allaient investir les activités dites informelles générées par la croissance des centres urbains. Malgré un taux de scolarisation en hausse, les femmes continuent à tenir le haut du pavé dans bon nombre de secteurs de l'économie « non contrôlée » – la situation est plus complexe et, à Enda Tiers Monde, on préfère de loin l'expression « d'économie populaire urbaine », celle qui fait vivre des millions de femmes et d'hommes en Afrique, en Amérique latine et en Asie.

Ne comptait-on pas, dans les années 60, les « villes millionnaires » sur à peine les doigts d'une main ?

Aujourd'hui, avec la relative forte croissance démographique et urbaine, leur nombre a augmenté.

Et Catherine Coquery-Vidrovitch rappelle opportunément que, çà et là, dans de nombreux pays africains au sud du Sahara, ce sont les femmes

Ami Kanté : « La santé avant tout »

Après avoir vécu en France jusqu'à l'âge de trente-deux ans, Ami Kanté, infirmière de profession, est retournée en Guinée où elle dirige une ONG qui se consacre aux questions de santé et de développement.

Dans sa Guinée maritime, Ami Kanté a pu constater que « dans le fond, la situation des femmes ne s'est pas vraiment améliorée ». Dans ce pays à majorité rurale – 75 % de la population –, les femmes doivent faire face à des taux de natalité et de mortalité élevés – respectivement 44 et 66 pour mille. Plus d'un tiers de la population n'a pas accès à l'eau potable.

Forte de son expérience en matière de santé, Ami Kanté a mis l'accent sur ce volet surtout que « seul le quart des femmes ont recours aux centres de soins modernes lors des accouchements ; les autres ont recours aux accoucheuses traditionnelles dont beaucoup sont en fait des exciseuses ».

Ici, il est question de santé, d'information sur les maladies infectieuses et de nutrition. Le taux de polygamie est officiellement de 45 % et la santé de la famille, des enfants surtout, repose sur les femmes. « La polygamie, fait observer Ami Kanté, est un trait culturel qui confère aussi un certain pouvoir aux femmes. Les hommes discutent certes, mais ce sont les femmes qui décident en dernier ressort. Il faut éviter de condamner la polygamie sans discernement. L'essentiel, poursuit-elle, c'est de nouer la confiance et le dialogue, deux conditions nécessaires si l'on veut amener les femmes rurales à discuter librement des choses qui les concernent. »

qui contribuent fortement à l'approvisionnement des villes grâce à l'agriculture et à l'élevage périurbains, à la commercialisation des denrées de base (huile, sucre, farine, fruits et légumes).

C'est dire si de nombreuses femmes ont su exploiter les filières d'emplois longtemps non reconnues par les modèles d'économétrie occidentaux – et, par ce biais, elles ont pu acquérir une autonomie financière qui n'est pas sans poser des problèmes à la gente masculine comme l'a montré la suite du débat du 25 mars.

Hier, il était question de « la mère de... », aujourd'hui, les succès remportés collectivement par les femmes africaines ne doivent pas faire oublier les situations personnelles ou les tendances régionales. Le refus du mariage arrangé, par exemple, reste encore l'une de leurs batailles individuelles. Elle a pris une telle ampleur qu'à Lusaka en Zambie, souligne Catherine Coquery-Vidrovitch, on oppose les « femmes de l'anneau »

(sous-entendu soumises) aux autres. Vous avez dit soumises ? Certaines femmes savent qu'elles n'échapperont pas aux contraintes et aux pesanteurs des règles sociales mais elles demeurent convaincues que leurs filles y échapperont et ont décidé de se battre pour.

Faire table rase du relatif anonymat d'hier pour s'affirmer en tant qu'individu à part entière ?

Pour Catherine Coquery-Vidrovitch, la percée internationale des femmes africaines dans des domaines jadis réservés à la gente masculine tels la musique ou la littérature – ainsi la Sénégalaise Mariama Ba a tracé une voie avec sa *Si longue lettre* – prouve bien qu'elles ne sont pas prêtes de s'arrêter en si bon chemin.

Et ce même si les obstacles demeureraient de taille...

* *Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique noire du XIX^e au XX^e siècle.* Éditions Desjonquères, 1994, 395 pp.

Kadidia Boli : « Pour un système de crédit adapté aux plus démunis »

Responsable du programme de l'ONG Sahel Action dans la région de Ouahigouya dans le nord du Burkina Faso, Kadidia Boli, actuellement en formation au Centre national d'études agronomiques des régions chaudes (CNEARC de Montpellier), croit dur comme fer au développement des activités rémunératrices des femmes grâce au crédit adapté.

Le département crédit de l'ONG Sahel Action gère des milliers de prêts d'un montant de 5 à 50 000 FCfa et emploie 65 agents. Tout a commencé en 1988 avec un programme de recherche mené par

l'INRA et le CIRAD dans la province du Yatenga, région périodiquement touchée par les aléas climatiques, la sécheresse notamment.

Dans cette région, après 1984, on constate que les éleveurs peuls ont perdu une partie non négligeable de leur cheptel. Alors que les uns migrent vers des contrées plus favorables au bétail, d'autres restent et se convertissent à l'agriculture ou à d'autres activités (artisanat et petit commerce surtout). On observe que les femmes travaillent dans la transformation ou le conditionnement de certaines denrées alimentaires destinées à la vente. Cette activité constitue une source de revenus complémentaires pour les familles mais certaines femmes ont du mal à s'y lancer, ne sachant pas où trouver

le capital initial.

D'où l'idée, explique Kadidia Boli, de mettre sur pied un système de crédit rural adapté aux plus modestes à la lumière de l'expérience de la Grameen Bank. Encore fallait-il vaincre la réticence des femmes qui se méfiaient des prêts. Après de longues séances d'explications, les femmes ont fini par comprendre l'intérêt de la démarche d'autant que les taux d'intérêts sont peu élevés et que le principe de la caution solidaire* remplace les garanties exorbitantes exigées par les établissements classiques. Signalons également d'autres avantages tels la liberté d'entreprendre pour la cliente et le système du suivi. La ligne de crédit est financée par la

Sophie Bessis : « La triple image des femmes africaines »

Journaliste et auteur de plusieurs ouvrages sur les questions de développement*, Sophie Bessis estime que ce n'est pas un hasard si les stratégies de développement mises en œuvre en Afrique aux lendemains des indépendances ont en général connu des échecs cuisants. « Cette situation s'explique en partie, dit-elle, parce que l'on a exclu les femmes des processus de développement. Par ailleurs, a-t-elle souligné, il ressort trois images des femmes africaines en Occident :

- la femme dominée, exploitée, opprimée et victime jusque dans sa sexualité par le biais de l'excision ;
- la femme active qui fait presque tout et sans laquelle l'Afrique n'aurait pas pu survivre à ses difficultés ;
- enfin, la femme d'affaires (style *nana benz*), aventurière capitaliste de légende.

Toutes ces images, fait observer Sophie Bessis, ne sont pas totalement fausses, mais elles ne sont pas totalement vraies non plus. En fait, poursuit-elle, au sud du Sahara, les femmes n'ont jamais été totalement confinées aux tâches domestiques – et cette autonomie relative rend leur dynamisme plus visible qu'ailleurs. Avec la crise économique, on assiste à une explosion des activités féminines, les femmes ayant fait preuve d'une grande capacité d'innovation : au Sahel, dès le début des années quatre-vingts, les cultures de contre-saison connaissent un grand essor grâce à leur implication. Elles ont également été les premières à comprendre les mutations urbaines. Ce sont elles qui, à la périphérie des centres urbains, aux abords des grands chantiers et des bureaux, assurent la restauration de milliers d'ouvriers et d'employés. Un dynamisme qui a suscité l'intérêt de la Banque mondiale.

Cette visibilité des femmes n'est pas seulement économique. Certes, sur le plan strictement politique, elles se retrouvent en deuxième ligne. Mais on les trouve au premier plan des luttes que mènent les sociétés civiles ; elles se sont en effet mobilisées entre autres pour la défense et la revendication de leurs droits. On a pu mesurer l'ampleur de cette mobilisation au cours des dernières grandes conférences internationales organisées par les Nations unies. C'est dire si les femmes investissent aujourd'hui des sphères qui ne sont pas le continuum de leurs activités domestiques.

Ces avancées ne doivent pas faire oublier que la bataille est loin d'être gagnée. De nombreux obstacles doivent encore être levés : ainsi, souvent écartées de l'accès à la terre, les femmes se battent de plus en plus pour obtenir des modifications en matière de législation foncière ; elles réclament également que la politique de santé publique, quand il y en a, tienne compte de leurs problèmes spécifiques.

* *Femmes du Maghreb, l'enjeu* ; éditions Jean-Claude Lattès, Paris, 1992.

La faim dans le monde ; éditions de La Découverte, Paris, 1991.

Femmes de Méditerranée (sous la direction de Sophie Bessis), éditions Karthala, Paris, 1995.

Caisse française de développement (CFD) et gérée par la Caisse nationale de Crédit agricole du Burkina (CNCA) et les candidates sont de plus en plus nombreuses. Sahel Action a dû cependant éviter cet écueil : certains époux avaient la fâcheuse tendance de confisquer une partie du prêt accordé à leurs épouses entraînant pour conséquences non seulement une fragilisation de l'activité initiée et rendant ainsi difficiles les remboursements. Pour, en quelque sorte, occuper les hommes, Sahel Action a lancé une ligne de crédits maraîchers et d'embouches en leur faveur. Les hommes peuvent ainsi tirer des revenus substantiels avec la revente des animaux engraisés six mois durant.

« Le succès de l'opération crédit rural, insiste Kadidia Boli, est la preuve que l'on peut compter sur les femmes pour l'amélioration des conditions de vie pour peu qu'on leur apporte le petit coup de pouce nécessaire »

Ce succès ne soulève pas moins d'autres interrogations : vu le volume des prêts – plusieurs dizaines de millions de FCfa –, il est question de transformer ce programme crédit en institution financière classique « avec obligation de respecter les grands équilibres financiers » en la matière. Est-ce la fin de la « banque des pauvres » ? Rien n'est moins sûr. D'ailleurs, les discussions se poursuivent avec les experts du ministère des Finances burkinabè. « Mais, ainsi que le dit Kadidia Boli, l'essentiel c'est de ne pas oublier ceux pour qui l'opération a été lancée : les familles modestes des zones rurales. »

* Valorisant le tissu social existant, écrit Konrad Ellsasser (auteur d'une étude sur *Le projet de promotion du petit crédit rural au Burkina Faso*, CIRAD-CNCA du Burkina), la caution de groupe s'est cristallisée sous la crainte d'un rejet social (...), élément incitatif (...) Mais, ajoute-t-il en substance, elle ne peut jouer son rôle que lorsque certaines conditions sont remplies, par exemple la rentabilité économique.

Soline T. Nyirahabimana : « Reconstruire le Rwanda »

Juriste et secrétaire exécutive de l'association Haguruka – pour la défense des droits de la femme et de l'enfant –, Soline Nyirahabimana est convaincue que la reconstruction de son pays passe par une grande mobilisation des femmes. Certes la polygamie y est abolie – depuis 1988 une femme peut ouvrir un compte bancaire sans l'autorisation préalable de son époux tout comme elle peut avoir l'initiative d'une procédure judiciaire –, mais elles ont d'autres revendications à faire valoir.

Haguruka est née en 1991 afin de renforcer ce courant de reconnaissance des droits de la femme et de prendre activement part à la bataille en faveur d'un toilettage en fond des dispositions des lois relatives au statut de la femme et de la famille. Mais en 1994, alors que l'association attend les réponses aux requêtes qu'elle a introduites auprès de plusieurs décideurs politiques, la guerre éclate. Des milliers de morts et de réfugiés.

« Aujourd'hui, dit-elle, tout est à refaire. Et le drame, c'est que nos hommes sont soit morts soit en prison ou encore en exil. » Qu'elles le veuillent ou non, les femmes sont en première ligne dans bien des domaines. Et à Haguruka les fronts de bataille sont multiples. On se bat pour accélérer les procédures qui permettraient à des milliers de femmes d'hériter légalement des biens de l'époux défunt. On se démène pour recouvrer les biens des parents défunts afin de soutenir l'effort consenti par les familles adoptives. On se bat pour donner la chance à chaque enfant perdu de retrouver les membres rescapés de sa famille.

Pour Soline Nyirahabimana, « la guerre qui a éclaté en 1994 est loin d'être une affaire ethnique : c'est la conséquence d'une manipulation à grande échelle qui relève du politique. La reconstruction et la paix sont possibles. »

Ce n'est pas un hasard si la Campagne d'action pour la paix lancée par les femmes a récemment reçu le prix de l'UNESCO.

Messieurs, encore un effort

Ce 25 mars à l'IAP, à l'issue des interventions des animatrices du débat sur L'Afrique des femmes, l'ambassadeur Stéphane Hessel leur a demandé comment, à travers leurs expériences, elles percevaient l'évolution de l'état d'esprit des hommes, notamment ceux qui sont au pouvoir.

Pour Ami Kanté, « la question de la relation au pouvoir politique masculin est calquée sur le modèle occidental et elle se pose surtout en milieu urbain. Or, dans la campagne où je vis, c'est la femme qui, en réalité, fait et défait l'homme. »

Chantal Vlei-Yoroba, auteur d'une thèse cycle sur le travail salarié féminin à Abidjan, a, elle, avancé cette réponse : « Des femmes rencontrées lors de mes enquêtes m'ont confié qu'elles remettaient leur paie à leur époux en forme de contribution aux dépenses du ménage, tout en sachant que cet argent couvrira en réalité les besoins de la maîtresse de celui-ci. De leur côté, des hommes affirment que le salaire de leur épouse sert en réalité à couvrir les besoins de la famille de cette dernière. » Réponse du berger à la bergère donc.

Selon la Rwandaise Soline Nyirahabimana « des sondages ont montré que les hommes ne sont pas défavorables au changement des textes en vigueur pour mieux confirmer les droits des femmes ».

Michel Levallois a opportunément demandé à Kadidia Boli si le développement du volet crédit de son ONG au profit des femmes ne « dérangeait pas quelque peu ». « Il est vrai, a-t-elle reconnu, que nous avons dû mettre sur pied un autre type de crédit au profit des hommes. » Mais, selon elle, la vraie bataille réside dans le changement envisagé du volet crédit de son ONG en institution financière classique : quelle que soit l'issue des négociations avec les autorités burkinabè, il importe de préserver les intérêts des femmes démunies des zones rurales.

En guise de conclusion à ce bref échange – compte tenu du nombre élevé des intervenantes et de la démarche voulue qui consistait à leur accorder longuement la parole –, l'historienne Catherine Coquery-Vidrovitch a fait observer que les efforts d'innovation entrepris par les femmes devaient aller de pair avec une démarche similaire de la part des hommes.

Gilbert Lam Kaboré

Chantal Vlei-Yoroba : « Le travail salarié féminin à Abidjan »

*Auteur d'une thèse sur
l'accès des femmes au travail
salarié dans la capitale
économique ivoirienne (1),
Chantal Vlei-Yoroba explique
ici la difficulté de la tâche
et la nécessité de joindre
la pratique aux dispositions
juridiques adoptées si l'on
veut atteindre les objectifs
affichés. Synthèse.*

Il s'agissait, explique d'entrée l'auteur, d'analyser d'une part l'apport de la femme ivoirienne à travers le travail salarié et de voir d'autre part les conséquences de son statut de femme salariée sur sa vie de couple. Pourquoi Abidjan, ancienne capitale politique de la Côte d'Ivoire ? Les raisons sont multiples, à commencer par le fait que la plupart des infrastructures industrielles y sont implantées. C'est aussi une ville de transit avec son port, son aéroport, ses gares routières et ferroviaires. La ville abrite également les principales structures administratives du pays et constitue une zone de concentration humaine où se côtoient diverses communautés culturelles et linguistiques. Pour analyser l'évolution du salariat féminin à Abidjan, Chantal Vlei-Yoroba distingue deux périodes correspondant à des grands mouvements tels que l'Indépendance en 1960 et la crise économique ainsi que l'adoption de nouvelles dispositions législatives dans les années 80, par exemple. De 1946 à 1964. L'année 1946 est celle de l'abolition du travail forcé (2). C'est également au mois d'avril de la même année que les planteurs du syndicat agricole africain (SAA) fondent le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI).

Par ailleurs, la notion de « salaire féminin » est supprimée à cette date. La seconde période, 1964-1983. L'année 1983 marque un événement important pour les Ivoiriennes avec la modification par le législateur du statut de la femme mariée. Auparavant, elle ne pouvait exercer une profession sans l'autorisation de son mari. Avec la nouvelle loi, elle peut percevoir ses gains et salaires et en disposer librement après s'être acquittée des charges du foyer conjugal. En matière de régime matrimonial, cette même loi introduit, à côté du régime de la communauté des biens, celui de leur séparation ; cette disposition reconnaît à la femme ivoirienne beaucoup plus d'autonomie. Dans l'ensemble, Chantal Vlei-Yoroba constate une faiblesse des informations chiffrées sur le travail salarié féminin. Les écrits sur la période étudiée sont très rares. Certes des études ont porté sur la femme ivoirienne, mais elles concernaient soit les rapports homme/femme dans l'économie de plantation soit les activités informelles exercées par les femmes.

Marché restreint

Les résultats de son enquête sont néanmoins fort révélateurs. L'analyse de la structure de l'emploi a révélé que de 1946 à 1964, le marché du travail est resté limité à une minorité de femmes, celles qui ont bénéficié d'une formation. Deux types de formations étaient alors accessibles aux femmes : une à caractère social et l'autre à caractère technique. Les emplois étaient peu diversifiés. Les femmes étaient pour la plupart sages-femmes, infirmières, institutrices, vendeuses ou couturières. Celles qui s'orientent vers d'autres métiers traditionnellement réservés aux hommes font figures d'exceptions (ces événements sont alors relatés dans la presse). C'est en 1964 que sont instaurés le Code du travail et le Code civil qui lui restera en vigueur jusqu'en 1983. Mieux formées, des Ivoiriennes embrassent de nombreuses carrières

dans différents secteurs de l'économie. Mais en dépit de quelques réussites spectaculaires, pour les femmes, le marché du travail ne fait que s'entrouvrir. Nombre d'entre elles se cantonnent encore dans des emplois et des secteurs spécifiques. Elles sont particulièrement présentes dans les emplois de bureaux (secrétaires, dactylographes), l'enseignement, la santé publique, etc. Leurs salaires sont nettement inférieurs à ceux des hommes malgré de grands principes affichés et la Loi sur l'égalité professionnelle de 1983. En fait les femmes constituent une grande partie de la main-d'œuvre à statut précaire. En 1984, les femmes représentent 21 % des agents de la fonction publique contre 9 % en 1970 (progression lente mais régulière). Dans le secteur industriel, les femmes sont plutôt dans les industries alimentaires (22,6 % des salariés en 1977 contre 3,6 % en 1971).

Organisation familiale

Parallèlement à leurs activités salariées, elles conservent leurs responsabilités familiales. Il n'est donc pas surprenant que leur présence croissante sur le marché du travail salarié soulève certaines questions touchant à la structure de la société mais surtout à l'organisation familiale. Quelle est donc l'incidence économique et psychologique du travail des femmes sur la répartition des rôles et des revenus au sein du ménage ? Chantal Vlei-Yoroba a analysé les changements qui s'effectuent dans le couple en milieu urbain sous deux aspects : le changement de statut et de fonctionnement du couple – particulièrement visibles chez les couples de salariés – et les changements dans les rôles et statuts de chaque membre du couple. Nouvelle distribution des rôles au sein du couple ? Nouvelle image du couple basée sur le sentiment d'égalité et la confiance réciproque ? Le changement est-il vraiment réalité ? Pour la chercheuse, les changements d'attitude observés semblent tenir plus des femmes elles-mêmes qu'à

une conversion des conjoints. Plus que les femmes, les hommes jugent incompatibles (quand ils l'avouent) l'accomplissement des tâches familiales et l'activité salariée. Pour une grande majorité d'hommes, le travail des femmes hors du foyer ne se justifie que lorsque les ressources du ménage sont insuffisantes. Ce constat mérite cependant d'être nuancé, tant il est vrai qu'on observe une diversité de points de vue au sein d'une même couche sociale. Face au travail salarié féminin, le changement de mentalité est sensible chez les fonctionnaires, les cadres moyens et supérieurs. Si une approche plus égalitaire des rôles masculins et féminins dans les familles ivoiriennes se dessine – notamment chez les jeunes couples –, il règne encore des rapports de force et de domination dans bon nombre de foyers.

Réformes juridiques

En définitive, dit Chantal Vlei-Yorouba, des progrès ont été accomplis en faveur de la femme ivoirienne, et c'est sans doute sur le plan juridique que les grandes réformes ont été faites. Mais le fait que des dispositions juridiques aient été adoptées ne signifie pas nécessairement qu'elles soient appliquées. De nombreuses femmes ignorent les dispositions légales qui pourraient leur être favorables. Il arrive aussi qu'elles ne puissent pas faire valoir les droits qui leur sont désormais garantis par la loi faute d'argent. Pour remédier à cette situation, il importe, préconise-t-elle, de mettre l'accent sur l'instruction et l'information des femmes. Enfin, il est essentiel que les femmes puissent intervenir partout où sont prises les décisions touchant la société. Or, en général, et c'est le cas en Côte d'Ivoire, celles-ci ne sont que faiblement représentées dans les organes législatifs nationaux. Il ne s'agit pas de simplement proclamer des objectifs mais de faire en sorte que les femmes puissent réellement les atteindre.

(1) *Le travail salarié féminin à Abidjan, 1946-1983* ; thèse de 3^e cycle, Paris, 1994 ; 405 pp.
 (2) Loi Houphouët-Boigny du 11 avril 1946.

A propos de l'Afrique de demain

L'Afrique de demain appartient à elle-même et ne saurait, en toute hypothèse, obéir aux tracés de tel ou tel calque de civilisation emprunté au monde extérieur et dont la mise en œuvre serait indissociable d'une « démarche classique ». Déjà, la période coloniale et les premières décennies de l'indépendance ont souligné les écueils entourant une chimérique civilisation « euro-africaine ». Ni l'action tutélaire de l'étranger ni les initiatives laissées à la discrétion des gouvernements et des populations concernés ne permettent, jusqu'à

ce nouvel ordre, de miser sur une telle anticipation. Ce serait plutôt l'image floue d'une construction proprement africaine qui semble se dessiner : la coutume immémoriale reprend son emprise, dans nombre de domaines, des ajustements avec la modernité se font jour à un rythme et sur des points d'implantation le plus souvent imprévisibles, en fonction de modalités qui, dans la plupart des cas, échappent au rationalisme occidental.

D'où l'intérêt revêtu par des faits qui ne sont pas nécessairement de nature à rassurer ou satisfaire des normes différentes de celles des Africains. Il s'agit, en somme, de s'appliquer à saisir les expressions d'une « éthique africaine » des événements, sans se laisser gagner par les gémissements des apôtres de « l'humanitaire » et les « préoccupations » chargées d'indifférence des chancelleries occidentales.

Une telle approche n'a d'ailleurs rien d'inédit.

Elle est propre à ceux qui ont consacré à l'Afrique une part appréciable de leur vie (...)

La démarche qui consiste à repérer les clignotements annonciateurs de l'Afrique de demain ne devrait donc pas

se détourner des échecs et des drames mais s'efforcer d'en dégager les raisons profondes afin d'y discerner les éléments porteurs d'une évolution positive qui, à priori, n'exclut pas l'interposition du malheur (...)

On gagnerait à définir une éthique de l'aide au développement. C'est en fonction d'un tel effort de compréhension qu'il serait possible de proposer aux Africains une assistance qui, fort probablement, ne ressemblerait en rien aux pratiques actuelles,

On gagnerait à définir une éthique de l'aide au développement

avec leurs monceaux de dollars, leur arsenal financier de prêts et de dons, leurs associations de bonnes âmes qui prônent l'assistance. En l'état actuel des choses, les demandeurs de progrès subissent, *nolens, volens*, les structures d'une aide étrangère dont la conception et les procédures tendent à s'écarter chaque jour davantage des réalités. Tant que ces apports se prêteront de manière aussi laxiste au gâchis et aux détournements, ils risquent de perdurer dans la stérilité et le profit de quelques-uns.

Aussi, appartient-il aux pays désireux de contribuer à une modernisation de l'Afrique conforme à son génie de déceler et de circonscrire la substance de soutiens parfois difficiles à identifier (...) D'où un travail d'anticipation et une vigilance sans rapport avec les filières devenues machinales de l'APD (aide publique au développement).

Sans conclure, est-il besoin d'ajouter qu'une telle mise en œuvre devrait se frayer un passage entre le discours de commande de dirigeants africains et les acquis sociologiques trop sommaires de donateurs institutionnels qui obéissent, à leur corps défendant, à des réflexes qui font abstraction des faits pour n'offrir à leurs interlocuteurs que des propos censés leur convenir ?

Jean Chesneau
 ancien ministre plénipotentiaire

◆ L'afropessimisme,

pour un autre regard sur

l'Afrique. Tel est le thème de

la rencontre-débat qu'organise

le 25 avril, à Montpellier, la

Délégation régionale de

l'UNICEF, Enda Tiers Monde

délégation en Europe et la

Maison des Tiers Mondes de

Montpellier.

A cette occasion, Michel

Levallois, délégué d'Enda,

analysera les manifestations et

les causes de l'afropessimisme

et présentera les initiatives

prises par la Coordination pour

l'Afrique de demain (CADE)

depuis la naissance du réseau

il y a un peu plus d'un an.

Participeront également à ce

débat Paul-Louis Audat,

Jean Oberti, Pierre Campagne,

André Marty et

Bernard Viollier.

Lieu : Agropolis, Montpellier

(18 h-20 h).

Renseignements : Maison des

Tiers Mondes, 27, bd Louis-

Blanc, 34000 Montpellier.

Tél. : 04 67 72 12 03

Fax : 04 67 02 40 79

◆ L'association Solagral

organise deux journées de

travail (les 14 et 15 avril)

autour du *Livre vert sur les**relations entre l'Union**européenne et les pays ACP-**Défis et options pour**un nouveau partenariat* de la

Commission européenne.

Lieu : Grande-Arche de la

Défense.

Renseignements : Solagral

Tél. : 01 42 51 07 00

La Lettre de la CADE

5, rue des Immeubles-Industriels,

75011 Paris, France.

Tél. : 01 44 93 87 46

Fax : 01 44 93 87 50

E-mail : enda.cade@globenet.org

Directeur de publication :

Michel Levallois

Comité de rédaction :

Gilbert Lam Kabore ;

Michel Levallois

Impression : L'Internationale

Reprographie, 21 ter, rue Voltaire

75011 Paris

◆ Mardi 22 avril

*L'Afrique de la recherche,*avec **Albert Sasson**, ancien conseiller spécial du directeur général de l'UNESCO.

◆ Mardi 27 mai

*Le Nigéria,*avec la participation de **Daniel Bach**, directeur du CEAN, **Nicole Chevillard** de Nord-Sud Export.

De 18 à 20 heures à l'Institut international d'administration publique

RUE DES EDITEURS

◆ « *L'Afrique face aux conflits* ». Tel est le thème d'un dossier spécial que la revue *Afrique contemporaine** vient de publier sous la direction de Jean du Bois de Gaudusson et de Michel Gaud. Dans une introduction poignante, ils donnent deux clefs de lectures de nombreux conflits qui, pour une bonne partie de l'opinion publique, sont souvent irrationnels. Ces conflits n'ont pas toujours éclaté là où on aurait pu les attendre. Pour Jean du Bois de Gaudusson et Michel Gaud, l'ethnisme, qui est un caractère d'identification parmi d'autres, est souvent utilisé pour construire et entretenir une idéologie des combats, mais il ne rend compte ni des causes ni de la nature véritable des conflits. Discontinus dans le temps, décosus dans l'espace, il n'y a pratiquement pas de fronts ni de zones sous contrôle homogènes, mais ces conflits mobilisent des bandes de jeunes et font fuir des centaines de milliers de personnes. La sortie de ces conflits armés devrait constituer un défi pour les organisations internationales (OUA et ONU notamment). La prévention est tributaire de la bonne santé politique des Etats africains, plus précisément de la capacité de leur système constitutionnel à gérer les différences et l'alternance politique.

Ce dossier fort instructif rassemble dix-sept contributions et passe en revue divers conflits, du Zaïre au Togo en passant par le Tchad, le Centrafrique, le Niger, le Kenya, l'Afrique du Sud et le Mali.

(* La documentation française, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07.)

◆ Selon toute vraisemblance, la population mondiale pourrait se stabiliser, d'ici à un siècle environ, autour de onze milliards d'individus. Les ressources alimentaires de la planète suffiront-elles pour ravitailler cette multitude ? Pour essayer de répondre à cette question, François Monnier, ingénieur agronome de l'Institut national agronomique de Paris et conservateur des Eaux et Forêt, auteur de *Terre nourricière* développe une théorie imprégnée d'humanisme et d'écologie historique. Après avoir lourdement porté atteinte aux écosystèmes de la fragile biosphère, nous devons maintenant réparer nos erreurs et produire désormais notre nourriture dans un total respect de l'environnement.

(Editions de L'Harmattan, 5-7, rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris.)

Abonnement de soutien à La Lettre de la CADE :

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Je désire recevoir pendant un an (9 numéros) *La Lettre de la CADE* et ainsi soutenir l'activité du réseau. Chèque de **150 francs** à verser à l'ordre d'ENDA Tiers Monde.